

En 1840, étant chez moi dans le Midi, M. V. Roux, le doyen des musiciens de la ville, tomba malade et mourut quelques jours après à l'âge de soixante-quatorze ans. Permettez-moi, Madame, de m'interrompre ici un instant, l'amitié, la reconnaissance m'en font un devoir, pour dire que je ne connus jamais d'organisation musicale plus heureuse et plus complète. Sans avoir peut-être jamais rien appris régulièrement, cet homme réunissait le savoir et la pratique de plusieurs artistes. Il jouait de tous les instruments sans exception depuis la flûte jusqu'à l'orgue. Il jouait plus qu'agréablement du violon; comme guitariste, il était de première force: à Madrid, il avait donné des leçons à Sor. Un rare instinct, plus encore que l'étude, lui avait révélé les lois de l'harmonie. Ce qu'il faisait était mélodieux, facile, correctement écrit. Il chantait parfaitement la romance. Comme lecteur, je n'en ai jamais vu de plus étonnant si ce n'est peut-être Liszt. En Espagne, où il était resté longtemps, et dans le Midi de la France, Roux s'était créé de très hautes relations qui eussent pu le mener à la réputation et à la fortune, si une insouciance, que ses amis déploraient, et une absence totale d'ambition, n'eussent constamment paralysé les efforts qu'on faisait pour le produire. Cet homme de bien et de talent fut universellement regretté. On résolut de célébrer un service funèbre en son honneur. M. Marrel, professeur de musique au collège de Tournon, et de la famille des Marrel de l'Isle (car dans le Midi, vous savez que l'on compte les musiciens presque autant par familles que par individus), M. Marrel et moi fûmes chargés de ce soin. La composition de la messe fut ainsi partagée: l'*Introït* et l'*Agnus Dei* m'avaient été confiés; le *Sanctus* et le *Benedictus* à M. Marrel; la prose *Dies iræ* devait être chantée en faux bourdon, et l'*Offertoire* avait été remplacé par une paraphrase du *De profundis*, œuvre du défunt. Pour mon *Agnus Dei*, qui avait été un véritable impromptu dans cette messe ainsi improvisée, il obtint le plus grand succès. C'était un trio en *ut mineur* avec chœur. Il fut parfaitement rendu par les choristes et les solistes. Les assistants pleuraient. Pour mon compte, j'étais *in petto* si fier de ce morceau que je me proposais bien de retoucher mon *Requiem* et mon *Kyrie*, d'écrire une prose, en un mot, de compléter ma messe des morts. A mon arrivée à Paris, la tête pleine de mon *Agnus Dei*, j'allai le montrer à l'homme le plus compétent en ce genre de musique, dont vous avez plusieurs fois admiré les belles compositions religieuses, à un artiste d'un jugement sûr, d'un goût sévère, à l'infatigable, et savant maître de chapelle de Saint-Eustache, M. Dietsch. Je savourais, chemin faisant, le miel des éloges et des félicitations que ce morceau allait indubitablement m'attirer. Mon attente ne fut pas trompée. – Je conçois, me dit le maître, que vous devez être content de cet *Agnus Dei*. Moi aussi, je voudrais l'avoir fait. La mélodie en est large et touchante, expressive et noble; c'est un chant plein de tristesse et d'onction. – C'est bien cela, me disais-je en moi-même. – Seulement, continua mon juge, le dessin mélodique me semble trop altéré en certains endroits; c'est sans doute parce que vous avez jugé le morceau trop difficile et par la nécessité où vous avez été d'ajuster les paroles.... – Je ne vous comprends plus, dis-je tout étonné. – Alors, continua M. Dietsch, nous ne nous entendons guère. Voyons! de quoi s'agit-il? Ne me présentez-vous pas un *Agnus Dei* arrangé sur un chœur de Gluck? Et aussitôt, prenant la partition

d'*Orphée*, cet homme affreux me montra l'introduction de la pièce, le chœur des nymphes pleurant la mort d'Eurydice. Le morceau était, comme le mien, en *ut mineur*, // 414 // à quatre temps. Mais ce n'était rien que cela. Imaginez-vous, Madame, que j'avais reproduit, presque littéralement, non une phrase de quatre mesures, mais des périodes entières de quatre, de huit, de douze mesures; et comme ces périodes étaient plusieurs fois ramenées pas le retour du motif, il s'ensuivait que mon *Agnus Dei* présentait la même coupe, le même ensemble, la même physionomie que le chœur de Gluck, sauf la fin, qui était de moi ou que j'avais peut-être volée à un autre. Il s'était écoulé des années depuis que je n'avais ouvert la partition d'*Orphée*. Croyant trouver, je m'étais souvenu.

J'ai eu du guignon avec les *Agnus Dei*. A quelque temps de là, il me prit fantaisie d'écrire une messe solennelle. Le *Kyrie* et le *Credo* furent d'abord mis en œuvre et achevés. Le plan du *Gloria*, celui du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei* étaient tracés. Ma messe était donc à peu près faite. Elle dormait depuis un an dans mes cartons, et je n'attendais qu'un moment de bonne disposition pour la terminer. Quant à l'*Agnus*, il commençait par un canon à la quinte, à deux voix, se poursuivait ainsi jusqu'à la huitième mesure, puis le chœur entrait sur les paroles *Miserere nobis*. Un beau jour, ayant à déménager d'une pièce dans une autre un énorme tas de vieille musique, mes yeux tombent par hasard sur un nocturne à deux voix et en canon de Pacini (quel est ce Pacini?), nocturne que je n'avais pas revu depuis vingt ans, dont je ne soupçonnais plus l'existence, et dans lequel je retrouve, mesure pour mesure, note pour note, le canon de mon *Agnus Dei*. Je renonce, Madame, à vous peindre ma colère, mon dépit, mon humiliation. Voler Gluck, voler Rossini, cela se pardonne; mais voler ce Pacini, c'est honteux!

Je pourrais vous raconter une douzaine de faits de ce genre; il en est un pourtant que je ne veux pas passer sous silence. Un jour, préludant nonchalamment au piano, je rencontre une idée qui me plaît; je poursuis, cette idée me conduit à une seconde qui ne me déplaît pas non plus. Ma tête se monte; le lendemain, le surlendemain, je me remets au piano; bref, je compose un *andante*, dont je n'ai pas lieu d'être mécontent. Vous rappelez-vous, Madame, qu'étant un soir chez une très jolie femme, je lui dis que j'avais fait un *andante* à son intention; qu'elle me pria de le lui jouer, qu'elle voulut bien m'en demander une copie, enfin qu'elle daigna le jouer à son tour? Voilà ma vanité très agréablement chatouillée. Vous souvenez-vous qu'ayant eu l'honneur, quelques semaines après, d'accompagner la même dame à un exercice de chant des élèves du Conservatoire, je vis jouer avec elle *Fidelio*, que je n'avais pas entendu depuis les représentations du théâtre allemand. A mesure que se déroulait cette belle partition, il me semblait que les portes de ma mémoire s'ouvraient toutes grandes et que j'y voyais gravées, comme dans une *chambre noire*, les merveilleuses choses que j'entendais. Soudain une mélodie surgit dans l'orchestre et me frappe au cœur. Je sens que je rougis; je cache ma tête dans mes mains. C'était peu d'avoir reproduit cette phrase dans mon *andante*, je l'avais suivie dans tous

ses détours, jusque dans les sinuosités les plus fugitives, les méandres les plus capricieux du fleuve harmonique. Je ne croirai jamais que le voleur surpris en flagrant délit, la main dans la poche d'un voisin, éprouve une confusion d'une autre nature. – Mais je connais cela, s'écria la belle dame, j'ai joué cela au piano. – C'est quelque ressemblance fortuite, répondis-je timidement. – Allons donc, reprit-elle, une ressemblance fortuite que se prolonge de cette façon! – A partir de ce moment, la dame ne me reparla plus de mon andante. Je lui sus gré de sa discrétion; mais décidément, Madame, je ne vous adresserai plus de madrigaux en musique.

Je me résume: la mémoire est une excellente faculté ou plutôt un indispensable instrument. Elle orne le cerveau d'une foule de trésors; elle fournit des éléments à l'esprit de comparaison et d'analyse, et c'est par l'exercice de la comparaison et de l'analyse que le jugement se forme. Elle vient en aide à la conception, à laquelle elle offre et des matériaux et des modèles. Mais ce n'est pas de cette sorte de mémoire que j'ai parlé; je n'ai voulu vous entretenir que de la mémoire-prodige. Cette faculté peut être un grand bien; elle peut être aussi une infirmité.

Voici ma thèse en deux mots.

Votre fille possède une mémoire étonnante, cela est incontestable. Aura-t-elle maintenant des idées à elle? Si cela est, gardez que la mémoire n'absorbe les facultés d'invention et n'efface toute originalité, car votre enfant, croyant créer, ne créerait pas; ainsi que je l'ai dit, elle se souviendrait plus vite qu'elle ne trouverait. Ce défaut est sensible chez une foule d'hommes distingués à beaucoup d'égards, distingués surtout par une grande facilité et parfois par un sentiment très pur de la forme. Si vous voyez chez votre fille les idées prendre le dessus, vous verrez aussi la mémoire s'affaiblir proportionnellement. Enfin, si avec l'âge les idées ne se produisent pas chez la jeune Élisabeth, car il faut faire toutes les suppositions, la mémoire dominera seule. Il n'y a pas de raison alors pour toutes les forces de l'esprit ne se concentrent en elle, et qu'elle ne se produise à l'état de phénomène aussi curieux pour l'observation que stérile en résultats. Mais j'aime à penser, Madame, que cette dernière hypothèse ne sera plus réalisée.

REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS, 27 décembre 1846, pp. 413-414

Journal Title: REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS
Journal Subtitle: None
Day of Week:
Calendar Date: 27 décembre 1846
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: XIII, 52
Year: 13
Series:
Pagination: 413 à 414
Issue:
Title of Article: DE LA MÉMOIRE CHEZ LES MUSICIENS
Subtitle of Article: Lettre à Mme S. de B... (Troisième article*1)
Signature: J. D'ORTIGUE
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Internal main text
Cross-reference: XIII, 49 et XIII, 51

* Voir les numéros 49 et 51. [p. 413]